**Fiche d’inscription participant(e) mineur(e) Initiation Pêche**

|  |
| --- |
| Parent 1 : ………………………………………………………… Parent 2 : ……………………………………………………………………..  Demeurant ……………………………………………………………………………………………………………………………………………….  Code postal ………………………………. Commune : ……………………………………………………………………………………….  Autorise mon enfant ……………………………………………………, né(e) le …………………………………………………………….  à participer aux activités de l’Initiation Pêche organisées par l’AAPPMA de Béthancourt-Gilocourt.  **Coordonnées du ou des responsables légaux à joindre en cas d’urgence :**  Parent 1 : …………….………………………………….. Email : ………………………………………………………………………………….  Parent 2 : ……………………………….……………….. Email : …………………………………………………………………………………. |

- Est-ce que l’enfant a une carte de pêche en cours de validité ? **□ Oui □ Non**

- Est-ce que mon enfant sait nager ? **□ Oui □ Non**

J’assume la responsabilité qu’il participe tout de même aux activités même s’il ne sait pas nager.

- J’attire l’attention sur le fait que mon enfant doit suivre un traitement médical lors de la séance : **□ Oui □ Non**

*Joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d’origine marquées au nom de l’enfant avec la notice) à remettre à l’animateur en arrivant. Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.*

- J’attire l’attention sur le fait que présente une allergie ou nécessite des précautions de santé particulières :

**□ Oui □ Non**

*Si « oui », joindre une note précisant la nature, les précautions et la conduite à tenir.*

- J’ai connaissance qu’en cas d’accident, l’animateur ou le représentant de l’Initiation Pêche contactera les secours habilités à prendre toutes décisions d’intervention médicale ou chirurgicale si l’état de mon enfant présente un caractère d’urgence.

- J’ai pris connaissance et informé mon enfant des règles de l’Initiation Pêche et dégage la responsabilité des organisateurs et des animateurs au cas où l’enfant ne les respecterait pas.

‐ Je m’engage à respecter les horaires et les lieux de rendez‐vous fixés par l’organisation. La responsabilité des animateurs n’est engagée qu’à partir du moment où l’enfant leur est confié jusqu’au moment où l’enfant est remis à ses responsables légaux ou à un adulte désigné par ces derniers.

- Je m’engage à ce que mon enfant dispose de l’équipement adéquat à la pratique de la pêche et aux conditions climatiques (vêtements de pluie, chauds, bottes, casquette, crème solaire, lunettes de soleil, eau...).

|  |
| --- |
| **AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS ET VIDEOS**  J’autorise dans le cadre de la promotion du loisir, à publier sans limitation dans le temps et sur tous supports d’information ou de promotion de la pêche, réseaux sociaux et sites de partages inclus, les photos et/ou vidéos prises lors des animations sur lesquelles peut figurer mon enfant : **□ Oui □ Non** |

Joindre à la présente fiche une copie de l’attestation d’assurance type « extra‐scolaire » de l’enfant ainsi que le

questionnaire relatif à l’état de santé du sportif mineur ou à défaut un certificat médical d’aptitude.

Joindre également un chèque d’un montant de 10€ (dix euros) à l’ordre de l’AAPPMA de Béthancourt-Gilocourt. L’inscription ne sera valable que si le dossier est complet.

Fait à ……………………………………………… le ……………………

Signature d’un(e) responsable légal(e) de l’enfant :

RGPD : Les données collectées sont traitées à des fins de gestion administrative dans le cadre de l’organisation des APN et conservées en base active pour une durée de 1 ans. Ces informations peuvent être communiquées à l’assurance si besoin dans le cadre de contrôles périodiques ou pour la gestion d’éventuels sinistres. Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, les salariés, partenaires, participants et bénévoles bénéficient d’un droit d’accès, de rectification, de portabilité, d’effacement des données ou encore de limitation du traitement. Pour ce faire contactez le responsable légal de l’Initiation Pêche.

**QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE**

**L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE**

**L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION**

**DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À**

**CONTRAINTES PARTICULIÈRES**

(Annexe II-23, art. A. 231-3 du code du sport)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données. | | |
| Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider. | | |
| **Tu es : Une fille □ Un garçon □** | **Ton âge :** | |
|  |  |  |
| **Depuis l'année dernière…** | **OUI** | **NON** |
| Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ? |  |  |
| As-tu été opéré (e) ? |  |  |
| As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ? |  |  |
| As-tu beaucoup maigri ou grossi ? |  |  |
| As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ? |  |  |
| As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ? |  |  |
| As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ? |  |  |
| As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ? |  |  |
| As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ? |  |  |
| As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le coeur qui bat très vite) ? |  |  |
| As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ? |  |  |
| As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ? |  |  |
| **Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)…** | **OUI** | **NON** |
| Te sens-tu très fatigué (e) ? |  |  |
| As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ? |  |  |
| Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ? |  |  |
| Te sens-tu triste ou inquiet ? |  |  |
| Pleures-tu plus souvent ? |  |  |
| Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ? |  |  |
| **Aujourd'hui…** | **OUI** | **NON** |
| Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ? |  |  |
| Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ? |  |  |
| Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ? |  |  |
| **Questions à faire remplir par tes parents** | **OUI** | **NON** |
| Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du coeur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ? |  |  |
| Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ? |  |  |
| Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.) |  |  |
| **Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.** | | |

**REGLEMENT DE L’INITIATION PECHE**

**CONDITIONS PRÉALABLES À LA PARTICIPATION À L’INITIATION PECHE**

Afin de participer à l’Initiation Pêche, tout participant doit :

‐ Avoir rempli la fiche d’inscription et fourni les justificatifs demandés dans celle‐ci.

‐ Avoir acquitté la participation financière demandée pour le fonctionnement de l’Initiation Pêche. Le règlement de cette participation ne peut se faire qu’au nom de l’Association (AAPPMA de Béthancourt-Gilocourt). Le remboursement de la participation financière ne pourra se faire que sur présentation d’un certificat médical d’inaptitude à la pratique.

‐ Le participant et les titulaires de l’autorité parentale doivent avoir pris connaissance du présent règlement.

**CONSIGNES DE COMPORTEMENT ET DE SÉCURITÉ**

‐ Respecter les animateurs de l’Initiation Pêche et leurs consignes, les autres participants mais également les autres usagers des sites par un comportement en adéquation avec les règles élémentaires de savoir-vivre et de savoir‐être en collectivité.

‐ Respecter le matériel et les locaux mis à disposition par l’Initiation Pêche.

‐ Ne pas courir et ne pas s’agiter au bord de l’eau, être attentif à autrui lors de chaque lancer, être prudent lors de la manipulation d’hameçons et de poissons, être prudent lors des déplacements à pied avec le matériel de pêche.

‐ Avoir un comportement en adéquation avec la réglementation de la pêche et le respect du poisson.

‐ Respecter les lieux naturels sur lesquels se déroulent les animations (ramasser ses déchets…).

**RESPECT DES HORAIRES DE RENDEZ‐VOUS**

‐ Respecter les horaires d’activités et les lieux de rendez‐vous fixés par l’Initiation Pêche. Pour les participants mineurs, la responsabilité des animateurs n’est engagée qu’à partir du moment où l’enfant leur est confié jusqu’au moment où l’enfant est remis à ses responsables légaux ou à un adulte désigné par ces derniers.

‐ Il est important de rappeler que l’Initiation Pêche n’est pas une garderie, et qu’il convient de venir chercher son ou ses enfants à l’heure prévue pour la fin de la séance.

En cas de retard ou d’absence il est impératif de prévenir l’animateur de la séance, dont les contacts figurent sur la fiche d’inscription. Les cas répétitifs non justifiés pourront être sanctionnés.

**EN CAS MANQUEMENT AUX PRÉSENTES RÈGLES**

‐ Lors des activités, la détérioration, la perte ou le vol de matériel feront l’objet d’une facturation au participant.

‐ L’organisateur se réserve le droit de refuser ou d’exclure un participant aux activités, dans le cas où son comportement mettrait en danger la sécurité morale, physique ou matérielle des autres personnes et / ou de lui‐même et en cas d’inconduite notoire ou d’indiscipline persistante

Ce refus serait immédiatement suivi d’un entretien avec l’animateur de la séance en présence du participant et des titulaires de l’autorité parentale.

‐ Les comportements ou circonstances suivantes peuvent également donner lieu à un refus ou une exclusion des activités :

• Non‐respect du règlement intérieur,

• Non‐paiement de la participation financière.

Contact : François HERIN, président de l’AAPPMA : 0611728673.

Animateur : Frédéric DEROUET, Moniteur Guide de Pêche professionnel : 0628072568.